

L'association Familles Rurales Entraide Déplacements, entièrement animée par des bénévoles (membres du conseil d'administration, standardistes et chauffeurs), propose un service de transport solidaire à la demande sur un territoire de 28 communes pour des personnes ne pouvant plus conduire dans leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux, courses, démarches etc.).

L'association transmet son expérience

Les standardistes

Gèrent les appels, chacun.e
une demie-journée par
semaine.

Font le lien entre les adhérents
à transporter et les chauffeurs.

Contactent les chauffeurs et
leur attribuent les transports.

Notent dans l'agenda
électronique les détails du
déplacement.

Les chauffeurs

Appellent la personne à
transporter pour mettre au
point l'heure et le lieu du
rendez-vous.

Vont chercher la personne,
l'emmènent, l'attendent sur
place et la ramènent.

L'indemnité kilométrique
perçue par les chauffeurs est
de 32 centimes
du kilomètre.

Les responsables de secteur

Sont les intermédiaires entre
adhérents, les chauffeurs et le
Conseil d'Administration.

Etablissent les plannings des
adhérents ayant besoin de
transports réguliers (séances
de kiné par exemple).

Remplissent, en fin de mois, le
tableau récapitulatif des
kilomètres parcourus par les
chauffeurs de leur secteur.

Organisation type

1

Le bénéficiaire
appelle le
standard, explique
le besoin de son
transport et donne
l'adresse du point
d'arrivée.

2

La/le standardiste
identifie le
chauffeur le plus
près de la
personne, vérifie sa
disponibilité, le
contacte et met à
jour le calendrier
partagé.

3

Le chauffeur
contacte
l'adhérent pour
mettre au point le
transport

4

Le chauffeur va
chercher le
bénéficiaire,
l'emmène, l'attend
et le ramène.
Le bénéficiaire
indemnise le
chauffeur.

VIGILANCE

Respecter l'esprit bénévole
Éviter la surcharge des chauffeurs
Ne pas attribuer un chauffeur fixe

CONSEILS

Développer les partenariats
Recruter en continu des chauffeurs
S'appuyer sur le bouche-à-oreille

Les moyens du projet

Matériel

Chaque chauffeur utilise sa propre voiture.
L'association doit souscrire à une ligne téléphonique.
Chaque standardiste a son propre téléphone avec une application spécifique pour le transfert d'appel et son propre ordinateur avec, installé, l'agenda dématérialisé créé par l'association.

Humains

L'association a commencé avec 35 chauffeurs et 5 standardistes.
Aujourd'hui elle a 52 chauffeurs et 10 standardistes.
Tout dépend de la taille du territoire que l'association souhaite couvrir.



Com'

L'association a déposé des flyers auprès des mairies, des médecins et cabinets médicaux ainsi que dans les structures du paramédical. Elle a fait publier des articles dans les journaux locaux.
Le bouche-à-oreille fonctionne aussi très bien.

Financiers

Les cotisations : Les personnes transportées et les bénévoles sont adhérents à l'association et cotisent pour bénéficier du service.

Les subventions : Mobiliser les CCAS des communes où le service est proposé et répondre à des appels à projets thématiques. Ces démarches sont à renouveler chaque année.

Exemple d'appels à projets pertinents : CPAM avec un axe prioritaire autour des transports santé et Fondation de France « bien vieillir dans son quartier et dans son village ».

Vous aimeriez lancer un projet similaire ?

Voici les contacts utiles :

L'association locale : entraide.deplacements@orange.fr

La fédération : fr.ile-de-france@famillesrurales.org

2